

« Le stationnement, c'est compliqué ! »

Depuis de nombreuses années, la crise du logement, qui touche particulièrement les plus démunis et la classe moyenne de notre société, a incité les gouvernements successifs à prendre des mesures drastiques pour que les collectivités de la région parisienne permettent la densification résidentielle des secteurs déjà consacrés à l'habitat. La loi SRU (*Solidarité et Renouvellement Urbain*) du 13 décembre 2000 a également imposé aux communes urbaines des territoires tendus de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux. Depuis les différentes réformes, ce seuil minimum est porté à 25 % du parc de résidences principales. Quincy ne fait pas exception à la règle et a dû s'adapter pour répondre à ces exigences, qui sont souvent mal perçues socialement car elles modifient l'environnement et apportent des nuisances, dont celles liées au stationnement. Mais l'urbanisation n'est pas seule responsable de ces questionnements car, paradoxalement, **c'est l'augmentation importante du nombre de véhicules par foyer qui induit le plus grand**

déficit d'offre privée, notamment dans les quartiers résidentiels.

En effet, de nombreuses habitations principales ont été construites bien avant la croissance automobile et les règles d'urbanisme. Les espaces privés disponibles (*garage et/ou emplacement aménagé*) ne suffisent pas à absorber les besoins actuels. C'est donc souvent les rues qui répondent aux nécessités de stationnement des voitures des riverains.

Notre Plan Local d'Urbanisme en vigueur n'autorise plus la création de logement individuel sans 2 aires de stationnement sur le terrain. Pour les immeubles, l'exigence est de 1 à 1,8 place par appartement selon le nombre de pièces, réduite à 1 seule par la loi pour des logements sociaux.

Si la ville peut offrir des places réglementées en centre-ville, elle ne peut guère en installer dans les quartiers résidentiels car les ménages trouvent un certain avantage à se garer gratuitement dans la rue, et réagissent vivement à la moindre contrariété qui les empêche de stationner à proximité immédiate de leur logement.

Mais il est bon de rappeler que **le stationnement**

sur voie devant son habitat n'est pas un droit d'usage comme semble le penser certain, et que le fait de payer des impôts locaux n'assure pas implicitement la possibilité de garer son véhicule devant chez soi. Ceci engendre parfois des conflits de voisinage qu'il est difficile de résoudre car l'espace public est déjà fortement annexé au nom de la recherche de proximité.

Pourtant quelques règles citoyennes pourraient faciliter le quotidien de tous :

- ✓ **Rentrer systématiquement ses véhicules sur son terrain lorsqu'on est en pavillon ;**
- ✓ **Marcher un peu en se garant sur un parking public ou dans la rue voisine ;**
- ✓ **Stationner sur sa place réservée quand on habite dans un collectif ;**
- ✓ **Louer un espace non utilisé par son propriétaire ;**
- ✓ **Limiter le stationnement en continu sur un même emplacement ;**
- ✓ **Respecter la réglementation pour éviter toute verbalisation !**

Le groupe majoritaire Quincy Tous Ensemble

QUINCY AUTREMENT Agir à vos côtés

Nous adressons nos condoléances et notre soutien à la famille de Toumani.

La multiplication des affrontements, le très jeune âge des protagonistes et la tendance à la provincialisation du phénomène qui s'étend à des rixes entre jeunes non liées à des quartiers et développant via les réseaux sociaux des rivalités pour des motifs divers interroge notre capacité collective à construire des stratégies d'intervention appropriées face au phénomène de violence collective dans l'espace public.

Parler des violences, de ce qui est en jeu au plan émotionnel, par quoi elles sont suscitées, là où elles peuvent conduire, en particulier la mort, est un enjeu de la prévention de la délinquance. Parler avec les jeunes de façon collective des violences dans leurs diversités, au processus qu'elles engendrent, permet une prise de conscience des jeunes. De la même façon que nous avons inventé des pédagogies concernant la déconstruction des stéréotypes, il est important de créer des pédagogies permettant de prendre conscience que ces violences collectives en

groupe, à des degrés divers de gravité existent et de s'y opposer. Au même titre que nous travaillons contre le sexisme, le racisme, nous pouvons lutter contre ces violences par la prise de conscience de ce qui les génère et des processus qui les interrogent. Et arrêter l'onde de choc que provoquent ces violences sur plusieurs générations.

Une volonté politique forte au niveau national est menée. Les préfets sont appelés à mettre en œuvre un plan départemental de repérage, d'accompagnement, d'information préventive et sensibilisation des publics fragiles ainsi que des moyens d'investigation et de lutte contre les bandes.

Les enjeux doivent être abordés sous l'angle de la prévention et des actions correctives au risque de ne traiter le problème que par le spectre curatif à travers la seule action policière. Si celle-ci peut permettre de prévenir les affrontements, elle doit être complétée par l'action de la justice, de l'éducation nationale, des associations, des travailleurs sociaux, des habitants et des partenaires de la sécurité du quotidien pour assurer leur nécessaire rôle de soutien aux familles dans la difficile tâche que constitue aujourd'hui

l'éducation des enfants.

Quelques pistes de réflexion sont proposées par les maires de Quincy et Boussy, auxquelles nous adhérons même si nous regrettons que Quincy n'avance pas aussi vite que Boussy et Epinay et que notre maire n'ait pas résisté à l'envie de tader publiquement son homologue qui « s'épanche sur les plateaux de télévision » pour dénoncer, alerter et proposer et dont l'interview au Monde a sans doute accéléré la prise en main du dossier au plus niveau de l'Etat. Cette réflexion qui aurait pu rester personnelle, nous laisse imaginer le climat ambiant dans lequel les deux maires devront travailler. Notre maire devrait pourtant « ne pas être sans ignorer » que parfois c'est avec ses adversaires que l'on gagne des combats difficiles. Vos conseillers municipaux Quincy Autrement : Florian Boivert, Najia Benramdane, Latifa Djelouah, Véronique Messie.

Pour nous contacter :

quincyaurement@gmail.com

